

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 20 AOÛT 1857,

PRÉSIDÉE PAR M. VITET, DIRECTEUR.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX MONTYON.

PRIX DESTINÉS AUX ACTES DE VERTU.

L'Académie française a décerné :

Un prix de *deux mille francs* à Zoé CHENU, veuve FLEURAT, à Saint-Yrieix, *Haute-Vienne*.

Sept médailles de *mille francs* chacune :

A Marie BEAUGET, à Saint-Jean-d'Angély, *Charente-Inférieure* ;

- A Marguerite MAILLEY, à Baume-les-Dames, Doubs ;
A Pierre-Barthélemy BLADVIEL, à Capdenac, Lot ;
A Marguerite DURAND, à Bayeux, Calvados ;
A Rose-Françoise LEPETIT, à Valognes, Manche ;
A Stanislas-Pierre-Marie PERRET, à Quiberon, Morbihan ;
A Marguerite LACROIX, à Murat, Cantal.

Vingt médailles de cinq cents francs chacune :

- A Félicité BÉLER, à Châteauneuf, Ille-et-Vilaine ;
A Simon BONTEMPS, ouvrier orfèvre, demeurant à Paris,
rue Saint-Antoine, n° 101 ;
A Marguerite CATANY, à Angoulême, Charente ;
A la veuve CHOPPART, dite BABET, demeurant à Paris, rue
Cassette, n° 8 ;
A Noël FONTA, instituteur à Roquefort, Ariège ;
A Marie FOUR, à Bourg-Argental, Loire ;
A Catherine GEORGEL, veuve GÉRARD, à Saint-Blaise,
Vosges ;
A Barbe GUILLET, à Nantes, Loire-Inférieure ;
A Marie JACOB, à Pierrefitte, Allier ;
A Anne LEHIC, à Mesanger, Loire-Inférieure ;
A Marie NEVEU, à Sedan, Ardennes ;
A Catherine PIÉZEL, à Vezelize, Meurthe ;
A Rose RAFFIN, à Saint-Germain-des-Fossés, Allier ;
A Marguerite TACONÉ, à Nantes, Loire-Inférieure ;
A Pierre TERRAT, au Logis-Neuf, à Allauch, Bouches-du-
Rhône,
A Étienne VIAL, à Thuélin, Isère ;
A Marie VOISIN, à Piacé, Sarthe ;

- A Marie FONTBONNE, à Lyon, Rhône ;
A Marie ODINÉ, veuve TOPERIEUX, demeurant à Paris, quai
de la Tournelle, n° 21 ;
A Jean-Baptiste-Joseph ANDANSON à Olonne, Vendée.
-

PRIX DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné deux médailles de deux
mille cinq cents francs chacune :

A M. Alexandre MONNIER, pour son ouvrage intitulé :
*Histoire de l'assistance publique dans les temps anciens et
modernes.*

A M. Édouard CHARTON, pour son ouvrage intitulé : *Les
Voyageurs anciens et modernes ;*

Deux médailles de deux mille francs chacune :

A M. AUTRAN, pour son recueil de poésies intitulé : *La Vie
rurale ;*

A M. Hippolyte RIGAULT, pour son ouvrage intitulé : *His-
toire de la querelle des anciens et des modernes.*

Deux médailles de mille cinq cents francs chacune :

A M. LÉCONTE-DELISLE, pour son recueil intitulé : *Poèmes
et Poésies ;*

A M. VIDAILLAN, pour son ouvrage intitulé : *Histoire des conseils du roi.*

PRIX FONDÉ PAR M. LE BARON GOBERT.

L'Académie, considérant qu'il y a lieu de statuer, quant à la présente année 1857, sur le maintien ou la translation du grand prix fondé par le baron Gobert, en dernier lieu décerné à l'ouvrage de M. Henri MARTIN sur l'histoire de France, dont une partie avait précédemment obtenu, durant cinq années consécutives, le second prix de la même fondation, a décidé, statuant dans les limites de nombre prescrites par l'article 3 de l'arrêté du 3 janvier 1839, que le grand prix fondé par le baron Gobert pour *le plus éloquent morceau sur l'histoire de France*, est attribué, quant à la présente année, à l'ouvrage de M. POIRSON, intitulé : *Histoire du règne de Henri IV.*

L'Académie, délibérant sur le second prix de la même fondation, a décidé que ce second prix demeurerait partagé, pour la présente année, entre l'ouvrage de M. CHÉRUEL, intitulé : *Histoire de l'administration monarchique en France*, etc., et l'ouvrage de M. Th. LAVALLÉE, intitulé : *Histoire de la maison de Saint-Cyr.*

PRIX FONDÉ PAR M. BORDIN.

Le prix spécial de *trois mille francs*, fondé par feu M. Bordin pour encourager la haute littérature, est décerné, pour la présente année, à l'ouvrage de M. ROSSEUW SAINT-HILAIRE, intitulé : *Histoire d'Espagne*.

PRIX FONDÉ PAR M. LAMBERT.

Par décision de l'Académie, la récompense honorifique fondée par feu M. Lambert, pour rémunération de travaux littéraires, ou secours à la famille d'un homme de lettres, a été accordée cette année à M^{me} LOUISE COLET, qui a obtenu quatre fois le prix de poésie décerné par l'Académie.
